

Chronique vaudoise

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **2 (1956)**

Heft 18

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique Vaudoise

LA SERVANTE

Trois conseillers fédéraux, et tout ce que le canton compte de notabilités, avaient gagné les hauteurs du Jorat pour participer, entre les planches brunies par le temps du Théâtre de Mézières, à la « première » de *La Servante d'Evolène*, de Morax et Doret, édition 1956. Renée Faure y tenait le rôle (principal) de Catherine, et l'on retrouvait parmi ceux qui lui donnaient la réplique nombre d'habitues de la maison, tels la Cavadaski et Stéphane Audel. L'on fit fête aux acteurs, au vénérable « Monsieur René » et aux délicieuses choristes de la Chanson valaisanne.

Ce premier succès devait d'ailleurs être plébiscité par le grand public, puisqu'aux huit représentations initiales vinrent s'ajouter deux trains successifs de supplémentaires, soit onze en tout, si bien que jusqu'à la fin le Théâtre du Jorat a joué à guichets fermés. Ce qui n'empêche pas la Servante au grand cœur d'avoir sérieusement vieilli, malgré une cure de rajeunissement tentée par le metteur en scène. Certains « effets », notamment sur la fin, sentent le poids des ans et, s'ils parviennent encore à toucher des spectateurs d'âge mûr, amènent d'inquiétants sourires sur les visages des jeunes spectateurs. Si Morax fut sans doute aucun l'auteur à succès d'une époque, son temps semble irrévocablement révolu.

Souhaitons que le comité du Théâtre du Jorat, qui paraît très conservateur, le comprenne assez tôt. La formule du théâtre populaire est viable (l'expérience de Jean Vilar le prouve), mais elle doit évoluer. Pour son cinquantième anniversaire, qui sera fêté dans deux ans, le Théâtre de Mézières se doit de faire appel à des forces plus jeunes : Gilles, Samuel Chevalier, C.-F. Landry sont sur les rangs. Mais, bien qu'ils soient gens rassés et d'expérience, il semble que certains leur reprochent encore d'être des révolutionnaires, des anticonformistes, pour ne pas dire des gamins !

LE RALLYE ET LES CLASSIQUES

La section vaudoise du Touring-Club suisse organisait l'autre dimanche son rallye annuel : manifestation familiale et familière, vitesse et performances techniques exclues, mais devinettes, lecture de carte, photo-mystère, et... questions de culture générale. A Orbe, l'une des commissaires devait notamment poser aux concurrents les deux questions suivantes : « Quel est le prénom de Jacques Dalcroze ? Et qui est l'auteur de *La Servante d'Evolène* ? » La grande majorité d'entre eux échoua lamentablement sur le premier point. Au second, la proportion des ratés fut moins importante, mais l'expert cueillit cette perle tombée de la bouche d'une dame autoritaire pilotant un scooter :

— L'auteur de la « *Servante d'Evolène* » ? Victor Hugo, naturellement !

L'ASSURANCE ET L'ARCHITECTURE

Lausanne est doté depuis quelques semaines de l'immeuble commercial le plus rationnel, le plus fonctionnel, le plus beau et le plus hardi (architecturalement parlant) du monde entier — s'il faut en croire les experts. C'est le nouveau bâtiment de l'Assurance Mutuelle Vaudoise, sis sur l'ancienne campagne du Cèdre, au sud de la place de Milan.

Conçu par M. Tschumi, directeur de l'Ecole d'ingénieurs, selon les principes les plus modernes (en partie inspirés des Etats-Unis), il a incontestablement fort belle allure. La plus grande partie de son rez-de-chaussée n'est qu'une immense baie vitrée, qui permet d'apercevoir au travers de l'édifice le bord du lac, les bords de Bellerive, le Léman et la côte de Savoie. A l'intérieur, tout a été compris et construit avec un luxe de détails inimaginables : plafonds insonorisés aspirant la fumée, chauffage et refroidissement, climatisation, parois mobiles permettant, dans tout l'immeuble, de diviser ou d'agrandir les bureaux, prises électriques et de téléphone dans le plancher tous les deux mètres, etc. Le mobilier, moderne, a été dessiné lui aussi par l'architecte, et est d'un goût parfait. Une partie des toits est transformée en jardins, thé et café sont servis matin et après-midi à tout le personnel qui a également à sa disposition un restaurant ultra-moderne et des salles de jeux et de repos.

Abritant actuellement quelque 250 employés, l'immeuble

aurait coûté, selon les maîtres de l'ouvrage, six millions et des poussières, les poussières en question devant avoir une certaine envergure. Le rendement accru obtenu grâce à cette rationalisation, et l'augmentation très rapide du chiffre d'affaires de la société permettraient de renter normalement cette somme imposante.

En bref nous avons dès maintenant nous aussi notre Palais de la Mutualité !

PROCES-FLEUVE A MONTBENON

Devant le tribunal correctionnel siégeant à Montbenon s'est déroulé un procès d'une ampleur telle que les annales vaudoises, probablement, n'en avaient jamais connu de pareil. Vingt-deux inculpés étaient jugés simultanément pour quatorze affaires pénales mêlant les escroqueries, les abus de confiance et les faillites frauduleuses. Personnage principal : un certain Félix M... dont l'éloquence faillit submerger le tribunal après avoir conquis nombre de victimes. Alliant l'astuce et la rouerie à une parfaite connaissance du monde des « affaires », il avait réussi à convaincre ses dupes de lui acheter des lots de stylos à bille, de pierres d'horlogerie et d'autres marchandises, le tout invendable. Des sociétés anonymes étaient créées à tour de bras, les actions passaient de mains en mains à un rythme accéléré, les traites truquées succédaient aux billets fictifs, et lorsqu'un « commanditaire » devenait gênant, Félix l'envoyait en France porter quelque marchandise dont le trafic était réglementé, puis téléphonait aux agents des douanes pour faire coffrer le comparse !

Quinze jours durant, le tribunal, les experts, les plaignants, les prévenus et les avocats se sont penchés sur ces invraisemblables imbroglios (qui doivent avoir rapporté au minimum 300.000 francs au principal accusé) sans parvenir toujours à en démêler le fil conducteur. Tour à tour le président, les experts et même Félix finissaient par déclarer, impuissants :

— Je n'y comprends plus rien du tout !

Le jugement vient d'être rendu pour Félix M. : dix ans de réclusion. Mais le bouquet, dans l'histoire, c'est que si, incontestablement, des « clients » naïfs ont perdu des pelletées de beaux billets, personne ne sait où ils ont passé, car il est pratiquement impossible que Félix, qui vivait assez modestement, ait réussi à liquider, même en trois ou quatre ans, des sommes aussi considérables.

DES COPAINS A LA NANA

Belles-Lettres a fêté fastueusement son 150^e anniversaire en montant, au Théâtre de Beaulieu, *Les Copains* de Jules Romains, dans une distribution uniquement verte-et-rouge qui comprenait notamment Roger Nordmann, le préfet Bolens de Lausanne, M^e Raymond Nicolet et beaucoup d'autres personnages. Mais le canular n'était pas que sur la scène, car une délégation officielle s'en vint attendre à la gare, sur la foi d'un télégramme dûment expédié de Paris, l'académicien père des Copains et des Hommes de bonne volonté, qui débarqua sous la forme d'un Vieux-Zofingien assez peu ressemblant. Le coup monté était de bonne guerre, et personne ne s'en offusqua.

Autre soirée brillante : celle de la fête vénitienne organisée — très traditionnellement — à Ouchy, et plus connue sous le nom de Nana, qui ne doit rien à Martine Carol ni à Zola, car c'est une abréviation de Navigation. Feux d'artifices, acrobates sous hélicoptères et pétards puissants firent la joie du bon peuple massé le long des quais. La soirée était d'une douceur exquise, le ciel limpide et le lac sans rides, les flonflons des manèges, des orchestres et des fanfares entraînaient si bien le contribuable-électeur qu'à la votation cantonale fixée au cours du même week-end, la participation ne fut que de 26 % pour le canton, et de 19 % pour Lausanne. Nous continuerons donc à élire MM. nos Grands Conseillers à l'échelon du cercle, et non du district — ce qui sans doute ne causera aucune peine, même légère, à MM. Krouchtchev, Mollet et Eisenhower.

Amis de Paris qui viendrez cet été en pays de Vaud, ne manquez point le Festival d'Aubonne, où les Faux-Nez, renforcés par les sociétés locales et toute la population, présentent dans le cadre enchanteur de la vieille cité de la Côte un programme théâtral, littéraire, artistique et gastronomique de haute tenue. Tous les samedis et dimanches dès le 14 juillet, et aussi le 1^{er} août.

Jean-Pierre Nicod